



**DEMANDE DE MISE A LA CONSOMMATION  
D'UN VEHICULE AUTOMOBILE AVEC BENEFICE  
DE L'ABATTEMENT DE 90 %**

- Nom : .....
- Prénom : .....
- CNI: ..... délivrée le .....
- Tire de séjour n°..... délivrée en .....valide jusqu'au.....
- Adresse au Maroc : .....
- .....
- Adresse à l'étranger : .....
- .....
- Caractéristiques du véhicule :**
- Marque : .....
- Type : ..... Genre .....
- Immatriculé en : .....sous n°: .....
- Date de mise en circulation : .....
- Date d'entrée au Maroc : .....

**Pièces à produire :**

- 1 - Justificatif d'un séjour à l'étranger d'au moins dix (10) ans, délivré par le Consulat du Maroc du ressort ;
- 2 - Copie de la carte de résidence, permis de séjour ou du passeport étranger, en cours de validité, avec adresse à l'étranger ;
- 3 - Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité ;
- 4 - Certificat d'identification du véhicule établi en double exemplaires par le centre d'immatriculation du lieu de résidence au Maroc;
- 5 - Copie de la déclaration d'admission temporaire souscrite pour l'importation du véhicule ;
- 6 - Copie de la carte grise, établie au nom du propriétaire bénéficiaire ;
- 7 - Facture d'achat pour les véhicules ayant moins de trois (03) mois d'âge.

**Ai pris connaissance que l'avantage  
de l'abattement sollicité est limité à  
un seul véhicule dans la vie.**

**Signature du bénéficiaire**

**Consulat Général du Royaume  
du Maroc à.....**

**ATTESTATION DE SÉJOUR A L'ÉTRANGER POUR LE DÉDOUANEMENT D'UN VÉHICULE DE TOURISME  
AVEC BÉNÉFICE DE L'ABATTEMENT DE 90%**

(Article 7 de la loi de finances pour l'année 2016)

Le Consul du Maroc à ..... certifie par la présente que :

- Mr/Mme : .....
- Né (e) : .....
- Fils/fille de (père): .....
- Et de (mère) : .....
- Titulaire de la CNI ou du passeport marocain, n° :..... délivré(e) le .....  
à.....
- Demeurant à : .....
- .....

Est Marocain Résidant à l'Etranger et a cumulé un séjour en dehors du Maroc de plus de dix (10) ans.

En conséquence, Mr/Mme..... , remplit la condition de séjour pour le dédouanement d'un véhicule personnel avec l'abattement de 90% prévu à l'article 7 de la loi de finances pour l'année budgétaire 2016.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e), sur sa demande, pour le bénéfice, auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, de l'avantage pour lequel elle a été établie.

Consulat du Maroc à .....

Nom et Prénom et Qualité du Signataire